



Communiqué de Presse

Reims, le 2 novembre 2011

sanef et les collectivités locales inaugurent le parking de covoiturage aménagé au niveau du diffuseur de Château-Thierry

Réalisé en concertation avec la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry et la Ville de Château-Thierry, ce parking de covoiturage est le premier à voir le jour dans le cadre du plan d'investissements « engagements verts » signé avec l'Etat.

Aménager le territoire en concertation avec les collectivités locales

sanef a réalisé le parking de covoiturage de Château-Thierry à la demande des élus locaux. Cet aménagement est le fruit d'un partenariat entre le **groupe sanef** et la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry. Il fait l'objet d'une convention qui définit les rôles des deux parties : **sanef** en a assuré le financement et la construction. La collectivité prend à sa charge l'entretien, la maintenance et la gestion du site.

Répondre aux nouvelles habitudes de déplacement

Ce parking va permettre aux adeptes du partage de l'automobile recensés à proximité immédiate du diffuseur autoroutier de Château-Thierry de pratiquer le covoiturage dans des conditions optimales d'accessibilité et de sécurité. Implanté le long de la RD 1, il compte 10 places de stationnement dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. Un portique de 2 mètres de haut est implanté à l'entrée et à la sortie du site afin d'en limiter l'accès aux seuls véhicules légers.

Le parking a été mis en service jeudi 20 octobre, immédiatement après le traditionnel coupé de ruban inaugural par Jean-Paul Clerbois, Vice-Président délégué à la Sécurité de la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry, Jacques Krabal, Président du Pays du Sud de l'Aisne, Conseiller Général et Maire de Château-Thierry, Jean-Luc Grados, Maire de Bézu-Saint-Germain et par Arnaud Hary, Directeur des Concessions et du Développement Durable du **groupe sanef**.

Une application concrète des engagements verts signés avec l'Etat

La protection de l'air constitue l'une des cinq thématiques du programme décliné par le **groupe sanef** dans le cadre des engagements verts signés avec l'Etat en janvier 2010. Ce plan d'investissements d'un montant global de 250 millions vise à mieux intégrer l'infrastructure autoroutière dans son environnement.

À l'instar de quatre autres sites prévus sur les autoroutes du groupe dont le plus important comptera 105 places (sur l'A1, à hauteur de Compiègne) la réalisation du parking de covoiturage de Château-Thierry illustre concrètement la démarche du groupe vers une limitation des émissions de CO2. Cet effort se traduit par ailleurs par la généralisation du télépéage sans arrêt, pour les véhicules légers mais également les poids lourds.

sanef est un groupe gestionnaire d'infrastructures de mobilité et un opérateur de services.

Mission : favoriser la mobilité durable des biens et des personnes, innover et déployer des services de haute qualité et contribuer au dynamisme des territoires par ses réseaux et ses solutions péage.

sanef fait partie du groupe **abertis**, premier opérateur européen de gestion d'infrastructures de mobilité et de télécommunications. **sanef** est le premier réseau autoroutier au sein d'**abertis**. Son modèle économique est fondé sur la qualité de la gestion de ses contrats de concessions orientée vers la satisfaction de ses clients et sur une stratégie de développement dans de nouvelles concessions et des grands projets de péage en Europe, ainsi que dans les services de télépéage interopérable.

sanef** exploite directement 1757 km d'autoroutes et a des participations dans des sociétés d'autoroutes représentant 280 km d'autoroutes. Le groupe emploie 3 600 personnes. Le total de ses revenus a atteint 1,468 milliard d'euros en 2010. Principales filiales : **sapn, eurotoll.

www.sanef.com

Contact Presse :

Manuela Thomas

Tél. : 03.26.83.51.55 / 06.10.17.31.61

manuela.thomas@sanef.com